

**BATAILLON de COREE/156^{ème} R.I.-REGIMENT de COREE
en ALGERIE**

Période du 10 Août 1955 au 31 Décembre 1958

--==--==--==--

(T O M E I)

PRESENTATION

- * Table des matières
- * Propos liminaires
- * Historique sommaire du Bataillon/Régiment de Corée en Corée et en Indochine
- * Rappel de dates concernant les évènements d'Algérie
- * Tableau comparatif des noms de lieux
- * Année 1955 (du 10 Août au 31 Décembre)
- * Année 1956
- * Année 1957
- * Année 1958
- * Bibliographie
- * Index des noms des personnes citées

Cercle « Etudes et recherches » en histoire militaire contemporaine

Table des matières

volume 1

	<u>Page</u>	à	<u>Page</u>
* Table des matières	1		
* Propos liminaires	2		5
* Historique sommaire du Bataillon/Régiment de Corée en Corée et en Indochine	6		12
* Rappel de dates concernant les événements d'ALGERIE	13		16
* Tableau comparatif des noms de lieux	17		18
* Année 1955 (du 10 Août au 31 Décembre)	19		46
* Année 1956	47		92
* Année 1957	93		198

Volume 2

* Année 1958	199		439
* Bibliographie	440		441
* Index des noms des personnes citées	442		457

TOME I – VOLUME 1

Propos liminaires

Le Bataillon de Corée a combattu en ALGERIE du 10 Août 1955, date de son arrivée à ALGER en provenance d'INDOCHINE, au 6 Septembre 1960, date de sa transformation en « 156^{ème} Régiment d'Infanterie/Régiment de Corée » par fusion avec le 2^{ème} Bataillon du 43^{ème} Régiment d'Infanterie alors cantonné à SETIF.

Cette transformation ayant nécessité quelques délais, c'est donc jusqu'à fin 1960 que le souvenir du « Bataillon de Corée » sera évoqué.

Le présent tome (TOME I) couvrira la période close fin 1958

Un deuxième tome couvrira les années 1959 et 1960

Enfin, un troisième tome de souvenirs évoquera la vie et les combats de l'Unité, à la fois nouvelle dans ses structures, ses missions et son implantation, mais identique quant à sa personnalité qui a « prolongé » le Bataillon de Corée, jusqu'au 11 Novembre 1962, date de son départ définitif pour la métropole, après l'indépendance de l'ALGERIE.

Le fil rouge de l'historique du Bataillon/Régiment de Corée est naturellement son « journal de marche et des opérations » et le classement chronologique des événements est incontournable.

Ce J.M.O. a été complété, plus ou moins suivant les périodes et en fonction de la documentation disponible, par des emprunts au « PITON » (1), ainsi que par :

- des extraits de diverses sources documentaires : journaux, livres, archives militaires, citations, etc...
- des notes personnelles rédigées « à chaud » à l'époque des événements vécus,
- des courriers échangés (lorsqu'ils n'ont pas été détruits !) ou tout simplement des souvenirs et des photos des participants.

(1) Le « PITON » est publié par l' « Association nationale des Anciens et Amis des Forces Françaises de l'O.N.U., du Bataillon et du Régiment de Corée et du 156^{ème} R.I.-Régiment de Corée » - Mairie de SAINT MANDE – Place Charles Digeon – 94160 – SAINT MANDE.

Le dernier numéro paru porte le n° 56 (Février 2006)

Il faut, avant de juger le contenu proposé, garder en mémoire le commentaire excellent et pertinent de l'écrivain Jean-Claude JAUFFRET (1) : « le numéro de la classe est la clef d'un témoignage : un appelé arrivé en ALGERIE en 1955 n'a pas du tout la même vision du pays qu'un camarade du même régiment, par exemple, mais d'une classe postérieure ».

Il n'a rien été retranché à la présentation « administrative » du journal de l'unité, même si le départ en permission ou le retour de permission d'un officier n'est pas un événement militaire bien significatif (encore que la présence ou l'absence de tel ou tel a pu avoir une réelle importance à un moment crucial).

Il est demandé au lecteur de faire preuve de bienveillance quand il prendra connaissance de ce texte.

En effet, il ne faut pas oublier que :

- * les sources de documentation officielles sont difficiles d'accès, limitées, incomplètes, lacunaires (quand elles n'ont pas disparu), anciennes sur le plan de l'information, mais encore trop récentes sur le plan du droit de consultation,
- * les informations délivrées ne présentent pas, pour chacun, le même intérêt et que le même fait sera rapporté ou perçu différemment par les simples témoins et les acteurs réels : il ne peut pas ne pas y avoir de discordances ou de contradictions entre les faits bien connus, et dans tous leurs détails, par ceux qui les ont vécus, et ceux qui les évoquent.

(1) In : « Aspects militaires de la guerre d'Algérie » renvoi n° 6, page 121 – Revue trimestrielle d'histoire n° 208 – 3^{ème} trimestre 2002 – Editions P.U.F.

Enfin, il est certain que l'activité effective des soldats du Bataillon, dans le cadre de leurs compagnies, leurs sections, leurs commandos, leurs postes ou leurs services, a été infiniment plus importante que celle relatée ci-après, mais il n'y en a plus de trace (1)

Le document qui suit doit essentiellement être considéré comme un « éphéméride », un aide-mémoire, évidemment imparfait et incomplet, mais que chacun pourra utiliser comme cadre et le compléter, s'il en a été un des acteurs, par ses propres souvenirs ou des informations provenant d'autres sources.

L'intérêt :

- des « Ordres de bataille », avec rappel de noms, de grades, de fonctions, devenus terriblement lointains ou même oubliés,
- des appellations de lieux, aussi précises que possible,
- des évocations de faits militaires, même peu importants, auxquels certains ont pu participer,

est là.

En fait, ce « memento » n'a pas été créé pour une réelle diffusion en dehors du cercle des Anciens qui se sentiraient encore concernés par leur appartenance au Bataillon de Corée en ALGERIE.

(1) A cet égard, il est intéressant de relever ce qu'a écrit Hubert SEGOND, Ancien du Bataillon, rédacteur du PITON, chargé de la mise à jour de la vérification de la liste des morts du Bataillon, dans un numéro déjà ancien du PITON /

« En ce qui concerne l'ALGERIE, nous avons quelques noms et là le Ministère des Anciens Combattants est incapable de nous aider. Il ne possède aucun renseignement car la campagne d'ALGERIE a toujours été considérée comme « maintien de l'ordre » et non comme une guerre. Il nous reste les journaux de marche que nous pouvons consulter, ce qui a déjà été fait par le Général CURTET. Malheureusement, ils ne sont pas fiables et donnent des renseignements très partiels difficilement recoupés avec ceux que nous avons déjà ».

C'est d'ailleurs en partie pourquoi il est fait état d'opinions non conventionnelles, de rumeurs qui ont constitué souvent le sel de la vie quotidienne sous le « Béret Noir » et qui reviendront, sans doute à la mémoire de ceux qui les ont entendues il y a un demi-siècle.

Des compléments d'informations, de souvenirs sont mentionnés :

- * sous la dénomination : « ANECDOTES » ou « SOUVENIRS » : le Bataillon est alors directement concerné,
- * sous la dénomination « INFORMATION GENERALE » : il peut alors s'agir soit d'une information à caractère militaire général ou particulier, soit d'une information à caractère civil ou politique qui a constitué -également à l'époque- un sujet de discussion ou d'intérêt pour certains.

Un index des noms de personnes citées figure en fin du TOME.

Enfin, il pourrait être particulièrement intéressant que des précisions et des compléments d'information, soient apportés par des Anciens à la mémoire encore fidèle qui voudraient bien faire profiter leurs camarades de leurs souvenirs.

CONSTANTINE – PONT SIDI-RACHID



HISTORIQUE SOMMAIRE

La Corée jusqu'en 1950

Située à 250 km environ des côtes japonaises et peuplée dès le 3^{ème} millénaire par des émigrants venus de Mandchourie et de Sibérie, la Corée (ou « Pays du matin calme ») subit d'abord l'influence chinoise.

Au début de notre ère, trois royaumes ayant adopté la culture bouddhique se constituent.

Au milieu du 13^{ème} siècle, la Corée passa sous la tutelle des Mongols, lesquels furent définitivement chassés au 14^{ème} siècle par un jeune chef de guerre qui rétablit l'indépendance et l'unité coréennes et fonda la dynastie des LI qui régna jusqu'en 1910.

Convoitée par les japonais, la Corée fut un des enjeux de la guerre russo-japonaise de 1904 : après avoir pris le contrôle de l'Administration en 1907, les japonais procédèrent à l'annexion pure et simple de la Corée en 1910. Un mouvement de résistance, constitué dès 1919, conduisit à un gouvernement provisoire en exil sous la présidence du Dr. SYNGMANN RHEE.

Après la défaite du Japon, la Corée fut partagée en deux zones d'occupation : soviétique au nord (République démocratique populaire de Corée, présidée par KIM-IL-SUNG) et américaine au sud (République de Corée, présidée par SYNGMANN RHEE), délimitées par le 38^{ème} parallèle.

Après l'évacuation simultanée des troupes soviétiques et américaines en 1948-1949, la Corée du Nord tente de réunifier le pays par la force.

Corée 1950-1953

Le 25 Juin 1950, à 4 h. du matin, les troupes de la Corée du Nord, pays communiste, franchissent le 38^{ème} parallèle, attaquent la Corée du Sud en engageant sept divisions, cent cinquante chars et cent cinquante avions et bousculent les troupes sudistes.

Les injonctions du Conseil de Sécurité de l'ONU n'étant pas observées par les agresseurs, les Etats-Unis interviennent pour soutenir la Corée du Sud.

Pour sa part, la France -déjà militairement engagée en Indochine- envoie sur place l'avis « LA GRANDIERE » et décide de mettre sur pied, à compter du 1^{er} Septembre 1950, à AUVOURS, près du MANS, un bataillon de volontaires dont le commandement sera confié au Général de corps d'armée MAGRIN-VERNERET, dit MONCLAR (qui prendra, pour ce faire le grade de Lieutenant-Colonel, le commandant d'un bataillon U.S. étant nécessairement un officier de ce grade). Le séjour théorique des soldats français, en Corée, est fixé à un an.

Le Bataillon Français de l'ONU embarque à MARSEILLE le 25 Octobre 1950, sur l'ATHOS II et débarque à PUSAN le 29 Novembre suivant. Il est rattaché au 23^{ème} Régiment d'Infanterie de la 2^{ème} D.I.U.S. « à la tête d'indien » qui s'est illustrée en France en 1918 et 1944.

En 1951, se situent les durs combats -contre les Chinois et les Nord-Coréens- de WONJU (avec la célèbre attaque à la baïonnette par les Français), de TWIN TUNEL, de CHIPYONG-NI, de la cote 1037, d'INJE et de la colline de CREVECOEUR. Le Bataillon perd cent cinquante neuf tués.

L'Etat-Major des Forces françaises de L'ONU sera supprimé par décision ministérielle française le 18 Septembre 1951. Le Général MONCLAR quittera la Corée le 6 Décembre, après avoir passé le commandement du Bataillon au Lieutenant-Colonel BORREIL, assisté du Commandant de SEZE.

Début 1951, le Général MAC ARTHUR, le vainqueur de la guerre du Pacifique, qui commandait l'ensemble des forces américaines et de l'ONU en Corée, ayant demandé au Président TRUMAN l'autorisation de bombarder les bases chinoises en Mandchourie pour éviter une nouvelle offensive communiste, essuya un refus et fut remplacé par le Général RIDGWAY le 11 Avril 1951. Succéda à ce dernier, en 1952, le Général Mark CLARK.

En 1952, le Bataillon est engagé dans la région du Triangle de Fer, à TY-BONE, à ARROW-HEAD. Le Lieutenant-Colonel de GERMINY prend, le 28 Novembre 1952, le commandement du Bataillon, avec le Commandant ALEXANDRE comme Commandant en second. Pendant cette année, le Bataillon perd cinquante et un tués.

En 1953, ont lieu les combats de KUMHWA, MAJONG-NI et CHUNGASSA, le Bataillon perd vingt huit tués.

Le 7 Juillet 1953, l'armistice est signé à PAN-MUN-JON.

La guerre de Corée qui, au début avait fait craindre le déclenchement d'une 3^{ème} guerre mondiale, fut extrêmement meurtrière et entraîna la mort de 38.500 hommes des Nations-Unies y compris les Américains, de 70.000 soldats de Corée du Sud et environ 2.000.000 de Coréens du Nord et de Chinois, ainsi que de 3.000.000 de civils décédés dans les bombardements, par épidémie, etc.
...

Au total les pertes du Bataillon français de l'ONU en Corée se sont élevées à deux cent soixante dix tués ou disparus français, plus dix huit Coréens, soit au total deux cent quatre vingt huit hommes.

Indochine 1953-1954

Le 3 Octobre 1953, le bateau « LA MARSEILLAISE » débarque à SAIGON le 16^{ème} « détachement de renfort » du Bataillon, en provenance de France, qui n'atteindra jamais la Corée.

Début Novembre 1953, le Bataillon de Corée (qui perd son statut d'appartenance aux troupes de l'ONU) débarque à SAIGON du bateau de l'U.S. NAVY « GENERAL BLACK ». Il forme, par dédoublement et renfort d'Indochinois, le « Régiment de Corée » à deux bataillons.

Le Lieutenant-Colonel de GERMINY est désigné en qualité de Commandant du Régiment mais, souffrant, il est bientôt remplacé par le Lieutenant-Colonel LAJOUANIE.

Chacun des deux bataillons, l'un aux ordres du Commandant de TURBET, l'autre aux ordres du Commandant KLEINMANN, comprend quatre compagnies de combat.

CONSTANTINE – PASSERELLE SIDI-M'CID



Le Régiment est incorporé au G.M. 100 (1) commandé par le Colonel BARROU, le Commandant du Régiment étant aussi adjoint du Colonel BARROU.

Le G.M. 100 intervient dans la région du CENTRE VIET-NAM et, dans le cadre de l'opération ATLANTE, des combats ont lieu à KONTUM, puis dans la plantation de DAK-DOA. A l'époque des événements de DIEN-BIEN-PHU, le G.M. 100 occupe ANKHE qu'il faut abandonner après la chute de DIEN-BIEN-PHU pour rejoindre PLEIKU par la route coloniale 9. C'est l'opération EGLANTINE où le Régiment perd le tiers de ses effectifs et où le Colonel LAJOUANIE trouve la mort. L'ultime opération en INDOCHINE, dénommée MYOSOTIS, débute le 17 Juillet 1954.

Au moment de quitter l'INDOCHINE, le Régiment -réduit aux seuls volontaires européens- se reconstitue en « Bataillon de Corée ». Ce dernier est débarqué à ALGER le 10 Août 1955.

(1) Le « Groupement Mobile 100 » ou « G.M. 100 » a existé du mois de Novembre 1953 au 1^{er} Septembre 1954, date de sa dissolution.

Il était composé :

- * d'un Etat-Major
- * d'un bataillon de marche du 43^{ème} RIC
- * du 2^{ème} groupe du 10^{ème} R.A.C.
- * du 3^{ème} escadron du 5^{ème} régiment de cuirassiers
- * du Régiment de Corée à deux bataillons.

Le cessez-le-feu applicable à la zone des Hauts-Plateaux où il était engagé étant intervenu le 1^{er} Août 1954, le G.M. 100 a poursuivi le combat de la chute de DIEN-BIEN-PHU, intervenue le 7 Mai 1954, jusqu'à la date du cessez-le-feu.

Algérie 1955 – 1962

A son arrivée sur son nouveau théâtre d'opérations, les effectifs du Bataillon de Corée s'élèvent à quatre cent soixante douze personnes : volontaires, engagés, militaires de carrière. Il reçoit, rapidement, des renforts, d'abord d'appelés, puis de rappelés pour le porter à son effectif normal.

Jusqu'à la fin de 1955, il participe à différentes opérations dans l'Algérois, puis sur la frontière algéro-tunisienne.

Transféré début 1956 dans le Constantinois, d'abord à CONSTANTINE puis à OUED-ZENATI, il a à la fois la charge de la protection d'un secteur territorial important et celle de réserve générale au bénéfice du secteur de CONSTANTINE. Une de ses compagnies, la 2^{ème}, est d'ailleurs opérationnelle au niveau de la zone nord-Constantinois et, ce, jusqu'au mois de Décembre 1958. Pendant cette période, l'unité sera successivement commandée par le Chef de bataillon RECASENS, et les lieutenants-Colonels JAMMES et de SEZE.

En Décembre 1958, le Bataillon est transféré à AIN-ABID, se rapprochant ainsi de CONSTANTINE. AIN-ABID, situé sur la route CONSTANTINE-GUELMA est connu pour les événements dramatiques qui s'y sont produits à l'époque des premières manifestations rebelles. L'unité devient, pour l'ensemble des ses compagnies : réserve du secteur de CONSTANTINE, dégagée de tout souci d'implantation territoriale.

L'Etat-Major de l'Armée décide, à compter du 1^{er} Septembre 1960, de la transformer en Régiment (type TED 130) (1). Le Bataillon de Corée (ex Bataillon français de l'O.N.U.), devient le 156^{ème} R.I./Régiment de Corée.

Ce dernier poursuit les missions précédemment dévolues au Bataillon dans la presqu'île de COLLO et sur le barrage électrifié établi entre ALGERIE et TUNISIE tout en assurant le maintien de l'ordre, notamment à CONSTANTINE, lors des émeutes de Juillet 1961. Il aura pour partenaires de combat les unités les plus prestigieuses de l'Armée française : Paras coloniaux ou métropolitains, Légion étrangère. D'importants contingents de harkis ou de moghaznis l'accompagneront sur le terrain.

(1) TED 130 = Tableau des effectifs et dotations type 130

Enfin, au mois de Juillet 1961, le Régiment de Corée est transféré au nord de la zone jusqu'à la mer méditerranée, dans la région de DJIDJELLI, à l'ouest du massif de COLLO où il sera engagé quasiment en permanence dans un contexte géographique très difficile (même si les grandes unités rebelles ont été en partie anéanties ou sont devenues attentistes compte tenu des événements politiques qui se dessinent).

Le Régiment de Corée quitte la PETITE KABYLIE en Mars 1962 pour se replier sur sa base arrière de la BARRAOUIA, au sud de CONSTANTINE, d'où il participera à nouveau à des opérations de maintien de l'ordre et de sécurisation des populations civiles algériennes, arabes et européennes. Il quittera définitivement l'ALGERIE le 11 Novembre 1962 pour SISSONE où il sera dissous. Il aura été présent en ALGERIE pendant sept ans et trois mois.

Pendant la période 1959-1962, l'unité aura eu successivement pour chefs : le Lieutenant-Colonel de la CASINIERE, le Colonel ROLLIN, le Lieutenant-Colonel LUCCA.

Pendant son séjour en ALGERIE, l'unité aura perdu quatre sous-lieutenants, six sous-officiers, et trente huit caporaux ou soldats, soit au total quarante huit Bérets Noirs.

CONSTANTINE – ROUTE de la CORNICHE



Appellations de l'Unité

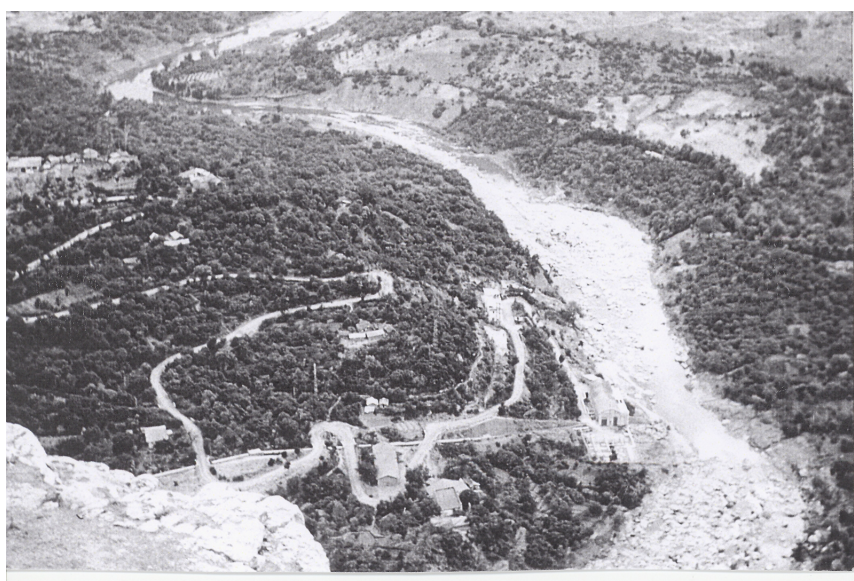
De son arrivée en Corée, le 29 Novembre 1950, à sa dissolution, intervenue après l'indépendance de l'Algérie au camp de Sissone, à la fin du mois de Novembre 1962, les dénominations de l'Unité ont été successivement :

- 1.- En ce qui concerne la guerre de Corée : « Bataillon français de l'O.N.U. » pendant 1060 jours (soit 2 ans et 11 mois. Il n'est pas tenu compte dans ce décompte du maintien d'un détachement symbolique après l'armistice de PAN-MUN-JON)
- 2.- En ce qui concerne la guerre d'Indochine : « Régiment de Corée » pendant 625 jours (soit 1 an et 8,5 mois)
- 3.- En ce qui concerne la guerre d'Algérie :
 - a) « Bataillon de Corée » du 10 Août 1955 au 6 Septembre 1960, pendant 1850 jours (soit 5 ans et 1 mois)
 - b) « 156^{ème} R.I./Régiment de Corée » du 7 Septembre 1960 au 11 Novembre 1962, pendant 800 jours (soit 2 ans et 2 mois)

Après la transformation du Bataillon en Régiment -la force de l'habitude et de l'attachement affectif aidant- les « Bérêts Noirs » continuèrent de parler de leur Unité comme étant « Le Bataillon de Corée ».

Sortie nord de la ville de CONSTANTINE

Vue sur l'oued RHUMEL



RAPPEL de DATES

Trois manifestations importantes de la rébellion ont précédé ou accompagné les évènements d'ALGERIE.

En ce qui concerne les villes et bourgs où le Bataillon de Corée a séjourné de manière durable et ceux où il s'illustra, les informations suivantes peuvent être relevées.

8 Mai 1945

- * Gouverneur Général de l'ALGERIE : Yves CHATAIGNEAU
- * Commandant de la 10^{ème} Région Militaire : Général Henry MARTIN
- * Commandant de la Division de CONSTANTINE : Général Gérard DUVAL

Le soulèvement dit de « SETIF » eut lieu le jour-même de la célébration de la fin de la deuxième guerre mondiale et s'étendit à la PETITE KABYLIE et à l'EST-CONSTANTINOIS.

Furent essentiellement concernées : les villes et les régions de SETIF, GUELMA et BONE.

A CONSTANTINE : grâce aux précautions prises par le Général DUVAL, il n'y eût pas d'affrontements, alors qu'en 1938 des massacres avaient eu lieu dans le quartier juif causant soixante morts et cent vingt blessés.

Au KROUB : Carrefour ferroviaire et routier important (son marché aux bestiaux est le deuxième d'ALGERIE, après celui de MAISON CARREE): la présence de Tirailleurs sénégalais, affectés aux services annexes des troupes africaines combattant en Europe, évita les affrontements.

A OUED-ZENATI : des cavaliers armés envahissent le bourg, arrachent les drapeaux tricolores et scandent des slogans anti-français. L'arrivée d'un détachement militaire évite, ce jour-là, affrontements et victimes (mais, le 12 Mai suivant, des coups de feu sont tirés contre un véhicule de la gendarmerie locale).

A AIN-ABID : Après le passage des émeutiers, on relève le corps d'une femme inconnue, éventrée, serrant le corps d'une petite fille dans ses bras (les deux ont été poignardées).

Un historien (1) communique les chiffres de victimes suivants :

- * Européens assassinés : 102 (dont 2 prisonniers italiens)
- * Européens blessés : 110
- * Européennes violées : 10
- * Musulmans, favorables à la France, assassinés : 800

Ces exactions entraînent cent cinquante et une condamnations à mort, dont vingt huit furent exécutées. La répression fit également de nombreuses victimes parmi la population algérienne arabe, mais le nombre n'en n'est pas connu précisément (notamment, du fait des excès de la propagande rebelle sur le sujet).

1^{er} Novembre 1954

- * Gouverneur Général de l'ALGERIE : Roger LEONARD
- * Commandant de la 10^{ème} Région Militaire : Général Paul CHERRIERE
- * Commandant de la Division de CONSTANTINE : Général Georges SPILLMANN

L'insurrection débuta le jour de la Toussaint et affecta l'ALGEROIS et le CONSTANTINOIS.

Il y eût soixante dix attentats contre des postes militaires, de gendarmerie et de police. On releva huit morts :

- * 4 militaires européens : 2 sentinelles à BATNA,
1 officier et
1 soldat à KENCHELA
- * 2 civils européens,
- * 2 civils musulmans

(1) Pierre MIQUEL, in « La guerre d'Algérie » - Edition 1993

Le premier acte de soulèvement se produisit dans les gorges de TIGHANIMINE, dans les AURES, et entraîna la mort du caïd de M'CHOUNECH, HADJ-SADDOK (officier de réserve de l'Armée française) et du jeune instituteur Guy MONNEROT (Madame MONNEROT étant, pour sa part, très grièvement blessée).

Le Commandement militaire disposait, en ALGERIE, de 57.000 soldats dont 3.500 en état de combattre. La création des harkas, à base d'indigènes arabes, fut décidée -d'abord dans les AURES- dès le mois de Novembre 1954 (le chef rebelle CHIBANI estima, alors, que ces unités de supplétifs au service de l'Armée française ne seraient pas un danger pour la rébellion, car il savait pouvoir agir sur les hommes à travers leur famille).

20 Août 1955

- * Gouverneur Général de l'ALGERIE : Jacques SOUSTELLE
- * Commandant de la 10^{ème} Région Militaire : Général Henri LORILLOT
- * Commandant de la Division de CONSTANTINE : Général Jacques ALLARD

Des troubles au MAROC, correspondant au deuxième anniversaire de la déposition, par la FRANCE du Sultan du Maroc MOHAMED V, causent quatre vingt dix morts à OUED-ZEM (cinquante tués européens), à AIT-AMAR, à KOURRIBGA et vingt blessés.

En ALGERIE, en relation avec les événements du MAROC, le soulèvement est prévu et organisé pour frapper :

- * dans les villes : le 20 Août
- * les postes militaires : le 21 Août
(en vue de récupérer des armes)
- * les colons et les « traîtres » musulmans : le 22 Août

Sous la conduite d'un forgeron de CONDE-SMENDOU, « ZIGOUT YOUSSEF », des attaques simultanées ont lieu à partir de 11 h. à PHILIPPEVILLE, AIN-ABID, CONSTANTINE, SAINT CHARLES, OUED-ZENATI. Elles sont le fait de groupes mixtes composés de combattants rebelles en uniforme et de civils musulmans (1)

(1) L'écrivain Robert AGERON, in « La guerre d'Algérie et les Algériens 1954-1962 » souligne que les régions soulevées en 1955 n'avaient que peu participé aux émeutes du 8 Mai 1945.

A CONSTANTINE : Huit bombes explosent simultanément et la gendarmerie, l'aérodrome et le camp des CRS sont attaqués. ALLOUAH ABBAS (neveu de FERHAT ABBAS), Conseiller municipal modéré, est assassiné dans sa pharmacie.

A EL-HALIA : (exploitation de mines de pyrites à proximité de PHILIPPEVILLE).

Les populations arabes se livrent au carnage et assassinent, dans des conditions inouïes, trente sept européens, comprenant hommes, femmes et enfants, demeurant à EL-HALIA.

A OUED-ZENATI : les rebelles, infiltrés dans le bourg et aidés par des éléments de la population civile, attaquent le cantonnement des Tirailleurs sénégalais. Quarante agresseurs sont tués, cinquante faits prisonniers (les soldats africains comptant deux tués et six blessés dans leurs rangs).

Au KROUB : plusieurs centaines d'hommes, de femmes et d'enfants se lancent à l'assaut des installations urbaines. On relèvera, après l'émeute : vingt trois hommes, dix neuf femmes et onze enfants tués par les tirs des forces de l'ordre.

A AIN-ABID : la populace attaque la gendarmerie, les bâtiments administratifs, la gare, les habitations civiles. Tous les membres de la famille MELLO sont massacrés avec la plus extrême barbarie.

Il y eut, au total, 123 victimes, dont 71 civils Européens et 31 militaires.

Les autorités militaires -d'abord surprises et débordées- concentrent, sur ordre du Gouverneur Jacques SOUSTELLE, toutes leurs réserves à EL-HALIA, et OUED-ZENATI. C'est le spectacle des horreurs d'EL-HALIA et AIN-ABID, qu'il put constater lors de sa visite des lieux le 21 Août 1955, qui conduisit SOUSTELLE (homme de gauche et dont la nomination à ALGER, par MENDES-FRANCE, avait été perçue comme une provocation) à modifier ses vues « réformistes » sur l'indépendance de l'ALGERIE.

NOMS des LIEUX

Les noms des lieux au moment du déroulement des faits rapportés ont été conservés lors de la rédaction du texte.

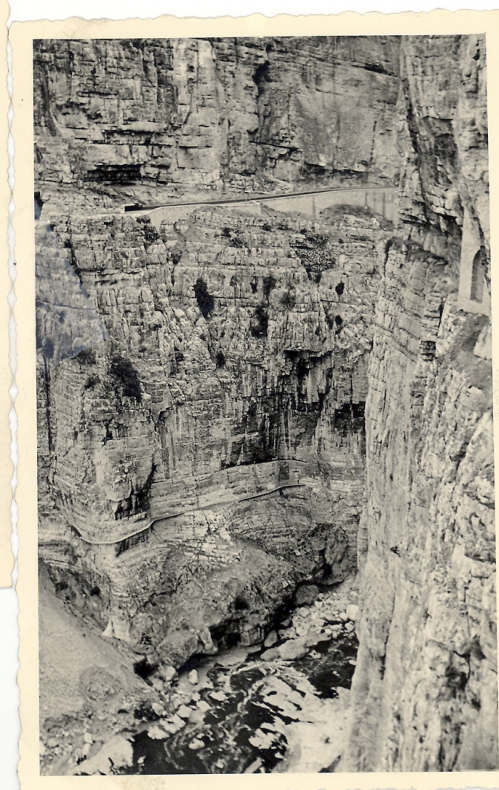
En ce qui concerne les lieux dont le nom a été modifié après l'indépendance de l'ALGERIE, un tableau de concordance a été établi.

Il correspond aux seuls noms de lieux évoqués dans le TOME I. Une liste complémentaire sera fournie avec les tomes suivants.

Ce tableau pourra rendre service au lecteur qui voudrait faire une recherche de localisation et qui ne disposerait que de cartes faisant état des noms modifiés après la fin de la présence française.

Les noms des lieux qui n'ont pas fait l'objet de modifications n'ont pas été repris dans le tableau.

MONUMENT aux MORTS et GORGES de l'OUED RHUMEL



ANCIENS NOMS

ALGER
ARMANDY-URKIS
AUMALE
BERTEAUX
BIZOT
BONE
BOUGIE
CANROBERT
CASTIGLIONE
CHATEAUDUN-du-RHUMEL
CLAUZEL
COL DES OLIVIER
COMBES
CONDE-SMENDOU
CONSTANTINE
COURBET
DJIDJELLI
DUVIVIER
FORT NATIONAL
GOUNOT
JEANNE D'ARC
JEAN-SADELER
JEMMAPES
LA CALLE
LAMY
LAVERDURE
LE HAMMA-PLAISANCE
LE TARF
LUCET
MAISON-CARREE
MENERVILLE
MONTCALM
ORAN
PALESTRO
PHILIPPEVILLE
RENIER
ROUFFACH
ROUGET-DE-LISLE
SAINT-CHARLES
TOUSTAIN
YUSUF

NOUVEAUX NOMS

EL DJEZAIR
ARMANDY
SOUR-EL-GHOZLANE
OULED-HAMLA
MOURAD-DIDDOUCHE
ANNABA
BEJAIA
OUM-EL-BOUAGHI
BOU-ISMAIL
CHELGOUM-EL-AID
AIN-HASSAINIA
AIN-BOUZIANE
ASFOUR
ZIGHOUT-YOUSSEF
QACENTINA
ZEMMOURI-EL-BAHRI
JJEL
BOUCHEGOUL
AIN-EL-HAMMAM
ABDI
LARBI-BEN-M'HIDI
BENAICH-AHMEL
AZZABA
EL KALA
BOU-HADJAR
MECHROHA
HAMMA-BOUZIANE
EL-TARF
YAHIA-BENI
EL-HARRACH
THENIA
TAMLOUKA
WHARAN
LAKHDARIA
SKIKDA
AIN-MAKHLOUF
EBB-ZIAD
SOUK-NAAMANE
RAMDANE DJEMAL
ZITOUNA
AIN-EL-ASSEL

1955

Le Bataillon de Corée, après la fin de la guerre d'Indochine, embarque à SAIGON le 17 Juillet 1955 avec un bataillon de parachutistes (1) sur l'AURELIA, navire italien dérouté pour la circonstance de sa ligne habituelle « Italie-Australie et retour ».

Ni les passagers civils, ni l'équipage n'avaient imaginé partager les joies et les vicissitudes de la traversée avec des militaires français de retour de campagne.

Mois d'AOUT

10.08.1955 Le Commandant en Chef en ALGERIE est alors le Général Henri LORILLOT, depuis le mois de Juillet 1955. Il a remplacé le Général Paul CHERRIERE.

L'AURELIA avant de rejoindre GENES, son port d'attache, débarque à ALGER (2) le Bataillon de Corée placé depuis le 26 Octobre 1954 sous les ordres du Chef de Bataillon François RECASENS.

(1) Le Colonel B. MATHIS précisera, dans le PITON n° 36 du mois d'Août 1994, qu'avant son départ le Bataillon avait « restitué » un contingent non négligeable de soldats des troupes coloniales dont le maintien sur place répondait aux besoins de leur Arme de rattachement.

(2) Dans son livre, « La Guerre d'Algérie », paru en Octobre 1993, page 222, l'historien Pierre MIQUEL indiquera curieusement :

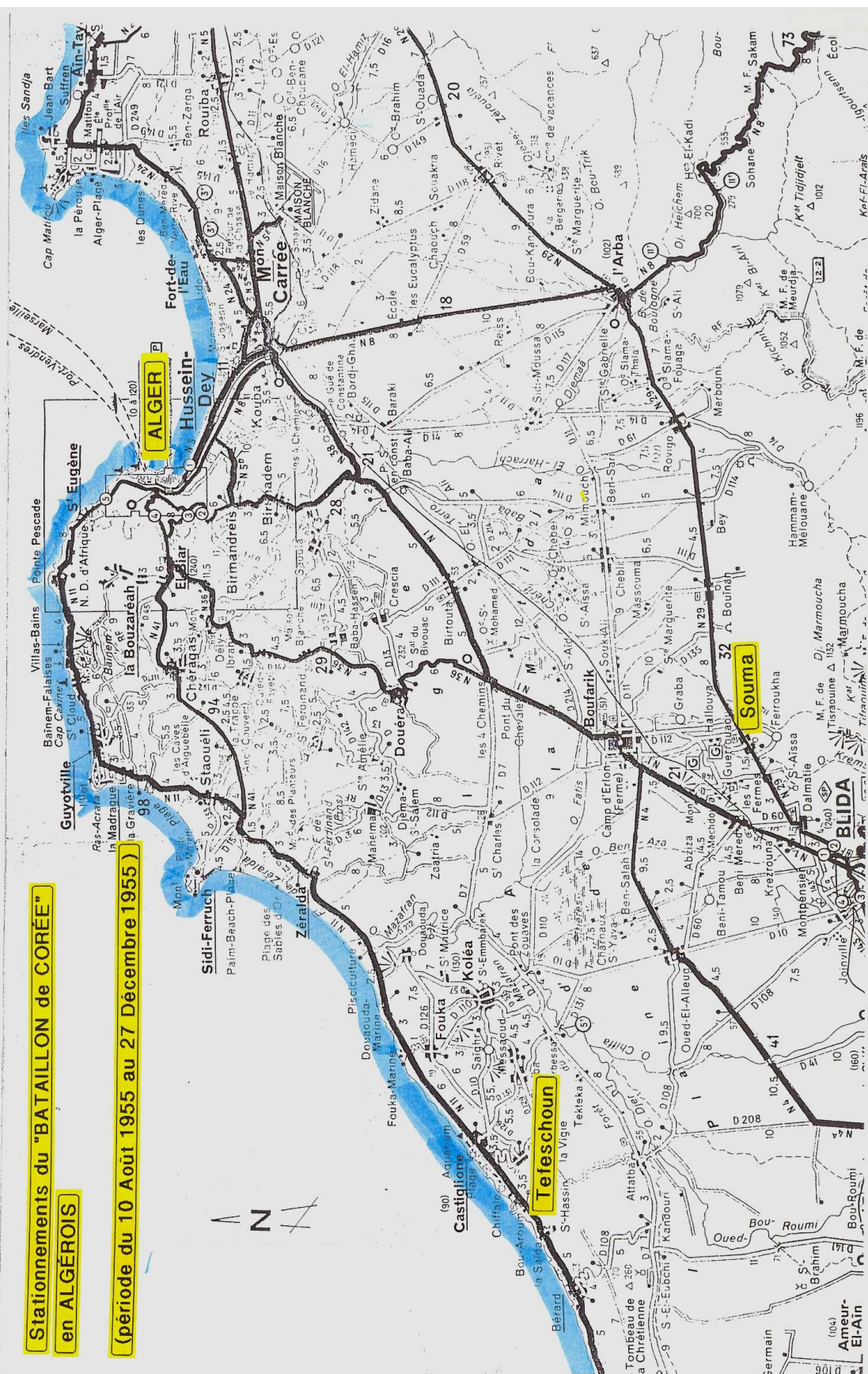
« Le plan d'urgence de la première tranche (envoi de renforts militaires) avait organisé les embarquements à destination d'ALGER, ORAN et BONE, depuis MARSEILLE et PORT-VENDRES, notamment par le rappel des réservistes.

La deuxième partie de ce plan expédiera en ALGERIE diverses autres unités ainsi que le Bataillon de Corée, venant de FREJUS (!) ... »

Stationnements du "BATAILLON de CORÉE"

en ALGÉROIS

(période du 10 Août 1955 au 27 Décembre 1955)



Les effectifs de l'Unité ne sont pas pléthoriques

Constitué de quatre compagnies de combat et d'une compagnie de commandement, le Bataillon -au moment de son débarquement sur la terre d'ALGERIE- présente le corps de bataille suivant :

• <u>Officiers</u>		<u>Fonctions</u>
François RECASENS	Chef de Bataillon	Chef de corps
Georges LERICHE	Chef de Bataillon	Cdt. en second
Antoine GUILLAUMIN	Capitaine	Capitaine adjt./major
Jules BUCHERT	Capitaine	Cdt. de la CCB
Louis L'HERITIER	Capitaine	Cdt. la 4 ^{ème} Cie
Jean MAFFIOLI	Capitaine	Cdt. la 1 ^{ère} Cie
Jean MARTIN	Lieutenant	Cdt. la 2 ^{ème} Cie
Jacques DESSET	Lieutenant	Officier transmissions
Max POURCHIER	Lieutenant	Cdt. la 3 ^{ème} Cie
Robert CHENU	Lieutenant	Chef de section
Robert CEILLER	Lieutenant	O.R.
Léopold BASILIO	Lieutenant	Chef Service auto
Robert CHEZEAU	Lieutenant	Chef de section
Claude DELCHAMBRE	Lieutenant	Chef de section
Bernard MATHIS	Lieutenant	Chef de section
Auguste JOSSE,	S/Lieutenant	Officier des détails
Robert GOFFART	S/Lieutenant	Chef de section
Bernard HAMOT	Lieutenant	Médecin-Chef

A l'exception du Capitaine MAFFIOLI, tous ces cadres appartiennent à l'armée « active ».

- **Sous-officiers** 94 personnes
- **Hommes de troupe** 360 personnes

Lors de l'appel qui suit le débarquement, la disparition du 2^{ème} classe BELLEC est constatée. Ce dernier n'est pas retrouvé malgré les recherches entreprises.

Pour sa première nuit sur la terre d'Afrique, le Bataillon est hébergé dans un hangar à marchandises, dans l'enceinte du port.

12.08.1955 * Le matériel du Bataillon est débarqué, à ALGER, des cargos MEKONG et DONNAI

* Le Bataillon fait mouvement vers TEFESCHOUN où il s'installe en cantonnement provisoire.

C'est un village de 200 habitations environ, situé sur la route de corniche, à l'ouest d'ALGER (à une quarantaine de km de cette dernière, par la route nationale 11), et au nord de CASTIGLIONE.

23.08.1955 : Information générale

* A l'est de l'ALGERIE, le Préfet de CONSTANTINE, Monsieur DUPUCH, fixe le couvre-feu dans l'agglomération de 18 h. à 6 h. du matin.

Auparavant, et depuis le 18.06.1955, le couvre-feu interdisait toute circulation civile de 23 h. à 6 h. du matin.

* Le journal « La Dépêche de Constantine » publie l'information suivante :

« Monsieur Jacques SOUSTELLE, Gouverneur Général de l'ALGERIE, et les personnalités qui l'accompagnaient, ont longuement parcouru le village d'AIN-ABID, s'informant attentivement des conditions dans lesquelles l'attaque du 20 Août s'était déroulée et avait été repoussée grâce au courage et à la ténacité de la gendarmerie.

Le Gouverneur Général s'est ensuite rendu à OUED-ZENATI où il a été reçu par le maire, Monsieur FRAPPACIOLI. L'attaque de ce village a été menée par une cinquantaine de H.L.L. qui encadraient environ 400 hommes enrôlés pour la circonstance. La mairie était particulièrement visée. Les Sénégalais du 1^{er} Bataillon du 24^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale devaient repousser l'attaque faisant preuve, aux dires des témoins, d'un magnifique courage.

OUED-ZENATI devait cependant connaître, au cours de cet engagement, la mort d'un officier, d'un sous-officier et de deux soldats africains, ainsi que d'un agent de la Police des Renseignements Généraux -P.R.G.-, Monsieur Armand FLORIS, sur le corps duquel le Gouverneur Général a déposé la Médaille d'or pour acte de courage et de dévouement »

INDOCHINE

NHA TRANG – 8 Mai 1955

Commandant François RECASENS



Commandant le Bataillon de Corée

(Général de Brigade le 24.09.1969)

ALGÉRIE

1955

Casino de la Corniche – ALGER (avant son plastiquage)

Avec les hôtes du
Casino

1.Cap/Chef LOMAKO

2.Cap/Chef BÉNARD

3.Cap/Chef MARTIN

La bombe de YACEF
SAADI causera 8 morts
et 81 blessés le
9 Juin 1957



Deux années plus tard, OUED-ZENATI deviendra (avant l'installation à AIN-ABID) le centre nerveux du Bataillon qui y établira son P.C.

25.08.1955 * Le Bataillon fait mouvement vers ALGER

Son cantonnement est fixé à la caserne d'ORLEANS.

Le journal de marche de la 3^{ème} Compagnie relate que l'Autorité militaire, chargée du discours d'accueil, a déclaré (peut-être avec une pointe d'emphase !) « *que le Bataillon était d'autant plus le bienvenu qu'il était la seule unité réellement professionnelle dont pouvait disposer le Gouvernement en ALGERIE* ».

***Anecdote.**

Les soldats du «C.E.F.E.O.» (1) arrivent massivement d'INDOCHINE où la guerre a pris fin. Mais, les possibilités d'hébergement militaire se trouvent saturées dans les ports de débarquement. Aussi le Bataillon de Corée, n'ayant pu être installé dans un cantonnement en dur, doit vivre provisoirement sous des tentes montées dans la cour de la caserne d'ORLEANS. Les officiers étaient regroupés dans une chambrée de la caserne supposée un peu moins inconfortable.

C'est peut être pourquoi le séjour des « Bérêts Noirs » n'est pas particulièrement discret, encore qu'on puisse penser que les chaleurs du mois d'Août avaient nécessité des consommations de produits liquides indispensables à leur survie. La nuit tombée, le bruit fait par les soldats s'élève et atteint les fenêtres du Général MASSU, dont les bureaux ou le logement surplombent les tentes. Le Général se penche à la fenêtre et demande avec force que le niveau sonore baisse.

Un soldat du Bataillon, ignorant la qualité de l'intervenant, répond en criant par une fin de non-recevoir bien motivée, et lui propose, si le réclamant dérangé a le courage de descendre dans la cour, de lui faire subir la procédure bien connue, en usage dans l'antique Sodome (en fait, le terme exact employé est moins savant, mais tout aussi précis).

(1) « Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient » (en pratique, nos troupes ayant combattu en Indochine).

Assez peu impressionnable, le Général MASSU descend dans la cour et demande à l'auteur de la proposition de se faire connaître, lequel l'a probablement oubliée, puisque personne ne répond.

Le Général demande au Capitaine BUCHERT, officier de permanence présent, de réunir immédiatement la compagnie bruyante, de la faire s'aligner impeccablement, lui délivre un cours de morale militaire, rappelant les obligations de bonne tenue et de comportement correct auxquels est assujéti tout soldat français, ainsi que quelques menaces pour l'avenir.

La sanction a été modeste et l'incident s'en est tenu là.

Le Général MASSU ne semble pas avoir eu d'autres occasions de côtoyer le Bataillon de Corée en ALGERIE.

* **Anecdote**

A la caserne d'ORLEANS, comme dans tout lieu de résidence militaire bien tenu, se pratiquait l'appel des présents deux fois par jour et, bien entendu, seule la troupe était concernée.

A la suite d'un pari, le Sergent Gérard JOURNET, Ancien de COREE et d'INDOCHINE, décide de faire l'appel des officiers réunis dans leur chambrée. Il s'y présente donc avec une liste de pointage à la main, prétexte qu'il doit faire l'appel à la suite d'un ordre supérieur inopiné et demande aux présents de se ranger devant leur lit. La possibilité d'être soumis à un appel de contrôle n'effleure pas un instant les officiers du Bataillon qui invitent, avec pertes et fracas, l'auteur de la tentative à ne pas poursuivre la plaisanterie.

29.08.1955 Information générale

* Neuf nouveaux départements sont créés en ALGERIE.

* Le premier contingent de la classe 1954 est maintenu sous les drapeaux et les classes 52/4 et 53/1 sont rappelées.

30.08.1955 Information générale

Le Gouvernement français proclame l'état d'urgence en ALGERIE.

Il tient ce pouvoir d'une loi du 3 Avril 1955 : l'aire géographique d'application concernée doit être précisée et sa prolongation au-delà de douze jours ne peut être autorisée que par une loi civile. L'état d'urgence est plus rigoureux que l'état de siège dont la possibilité existe depuis le milieu du 19^{ème} siècle et qui implique l'attribution de pouvoirs de police exceptionnels aux autorités militaires, en cas de péril national grave.

Mois de SEPTEMBRE

Le Bataillon renforce son potentiel militaire :

06.09.1955 Arrivée d'un renfort de quarante trois disponibles.

19.09.1955 Arrivée d'un renfort de vingt six disponibles, dont cinq officiers :

Les Sous-Lieutenants : Alphonse PATRY
Roger REMOND
Pierre MILLELI
Jean MACQUARD
Daniel HONNEGER

22.09.1955 Arrivée d'un renfort de dix sept disponibles, dont deux officiers :

Les Sous-Lieutenants : René PILLET
Bernard BIRAC

23.09.1955 Arrivée d'un renfort de dix disponibles, dont un officier :

Le Sous-Lieutenant François DEMENTHON

25.09.1955 Arrivée d'un renfort de vingt cinq disponibles

Il n'est pas prévu que le Bataillon de Corée instruisse ses propres soldats. Les jeunes civils -appelés à servir au Bataillon de Corée-feront, pendant toute la durée de la guerre d'ALGERIE, « leurs classes » en FRANCE, dans la région parisienne, en Allemagne et surtout au sein des régiments de zouaves basés à ALGER, à BOUGIE ou à TUNIS.

30 Septembre 1955

Ordre de Bataille du Bataillon de Corée

Noms et prénoms	Grade	Date de naissance	Affectation ou emploi tenu à l'Unité
RECASENS François	A !Chef Bataillon	! 24.09.1912	! Chef de Corps
LERICHE Georges	A !Chef Bataillon	! 24.04.1910	! Commandant en second
GUILLAUMIN Antoine	A !Capitaine	! 23.10.1916	! Adjoint OPS
BUCHERT Jules	A !Capitaine	! 27.02.1909	! Commandant CCB
DESSET Jacques	A !Lieutenant	! 29.09.1922	! Officier transmissions
CEILLER Robert	A !Lieutenant	! 08.08.1926	! O.R.
BASILIO Léopold	A !Lieutenant	! 17.10.1926	! Chef Service Auto
JOSSE Auguste	A !S/Lieutenant	! 03.08.1915	! Officier des détails
HAMOT Bernard	A !Lieutenant	! 26.04.1926	! Médecin-chef
<u>1^{ère} COMPAGNIE</u>			
MAFFIOLI Jean	R !Capitaine	! 01.10.1922	! Commandant la Cie
CHEZEAU Robert	A !Lieutenant	! 10.09.1929	! Chef de Section
GOFFART Robert	A !S/Lieutenant	! 22.12.1918	! Chef de Section
PATRY Alphonse	R !S/Lieutenant	! XXXX	! Chef de Section
PILLET René	R !S/lieutenant	! XXXX	! Chef de Section
<u>2^{ème} COMPAGNIE</u>			
MARTIN Jean	A !Lieutenant	! 25.07.1926	! Commandant la Cie
MATHIS Bernard	A !Lieutenant	! 06.11.1928	! Chef de Section
DEMENTHON François	R !S/Lieutenant	! XXXX	! Chef de Section
MILLELI Pierre	R !S/Lieutenant	! XXXX	! Chef de Section
<u>3^{ème} COMPAGNIE</u>			
POURCHIER Max	A !Lieutenant	! 25.09.1931	! Commandant la Cie
DELCHAMBRE Claude	A !Lieutenant	! 19.07.1930	! Chef de Section
REMOND Roger	R !S/Lieutenant	! XXXX	! Chef de Section
<u>4^{ème} COMPAGNIE</u>			
L'HERITIER Louis	A !Capitaine	! 24.04.1914	! Commandant la Cie
CHENU Robert	A !Lieutenant	! 11.02.1927	! Chef de Section
MACQUARD Jean	R !S/Lieutenant	! XXXX	! Chef de Section
BIRAC Bernard	R !S/Lieutenant	! XXXX	! Chef de Section

01.10.1955 Le Sous-Lieutenant JOSSE est promu Lieutenant/2 galons.

03.10.1955 C'est le baptême du feu du Bataillon en ALGERIE.

Son premier accrochage avec les rebelles se réalise au col de CHREA, situé dans la forêt de cèdres de l'Atlas Blidéen, à 20 km au sud de BLIDA, sur la route nationale 37.

Le résultat n'en n'est pas connu.

06.10.1955 Le Bataillon est engagé dans la région de COURBET-MENERVILLE, située à l'est d'ALGER et au nord de PALESTRO. R.A.S.

10.10.1955 Le Bataillon fait mouvement vers SOUMA, où il installe ses cantonnements, en principe pour un mois.

SOUMA est située à 45 km au sud d'ALGER, entre BOUFARIK et BLIDA.

11.10.1955 Le Bataillon participe à une opération avec des unités de gendarmerie et de C.R.S. à SIDI-MOUSSA et SIDI-AICHA.

13.10.1955 Le Bataillon, en souvenir des combats qui ont eu lieu à HEART-BREAK-RIDGE « CREVECOEUR » en Corée du 26 Septembre au 22 Octobre 1951(1) célèbre à SOUMA la fête de l'unité dont la date est fixée au 13 Octobre.

Dans son numéro du 27 Juin 1956, la « Dépêche de Constantine » où stationne alors le Bataillon, retracera son historique et rappellera cette première célébration, en ALGERIE, de la fête de CREVECOEUR.

(1) Où nos pertes s'élevèrent à soixante tués, dont le Capitaine GOUPIL atteint au cours du premier assaut et à deux cent soixante blessés.

15.10.1955 Engagement du Bataillon dans la région de FORT NATIONAL

18.10.1955 La 2^{ème} Compagnie du Bataillon est engagée avec des éléments de gendarmerie dans une opération à HAMCHECH-SIDI-YAYA (résultat non connu).

19.10.1955 Plusieurs mutations interviennent au profit du 35^{ème} R.I.

Elles concernent :

- 4 officiers : Le S/Lieutenant François DEMENTHON
Le S/Lieutenant Jean MACQUARD
Le S/Lieutenant Daniel HONNEGER
Le S/Lieutenant Pierre MILLELI
- 6 sous-officiers

21.10.1955 Le Bataillon participe à une opération dans la zone du village kabyle « AGOUNI »

Le Sergent Isydor BERKOWITZ (un ancien légionnaire), le Sergent Eugène LETOURNEUR, le 1^{ère} classe Maurice CRESPI de la 3^{ème} Cie, se distinguent particulièrement au cours des accrochages.

Deux rebelles sont tués et deux autres capturés. En outre, deux suspects sont appréhendés. Sont saisis : deux fusils et quatre grenades.

24.10.1955 Le Commandant Georges LERICHE , muté à l'Etat-major de BESANCON, quitte le Bataillon.

26.10.1955 Une opération conjointe, qui met en œuvre C.R.S. et éléments du Bataillon, intervient dans la région de BEN-CHABANNE.

Les rebelles perdent un tué et un prisonnier.

29.10.1955 Le commando de l'O.R. (Lieutenant CEILLER) appuyé par la 1^{ère} Cie fouille les anciennes mines de fer de SIDI-EL-HABCHI.

01.11.1955 Le Sous-Lieutenant Robert GOFFART est promu Lieutenant/2galons

08.11.1955 Les Généraux LORILLOT, commandant la 10^{ème} Région militaire et DELANGE, commandant la Division d'ALGER, procèdent à une inspection des installations et des personnels du Bataillon de Corée.

12.11.1955 * Le Bataillon de Corée quitte l'Algérois pour le Constantinois et se trouve alors placé sous le commandement du Général NOIRET, commandant la 14^{ème} D.I. (1)

Les mouvements de transfert sont effectués par train, à partir de BOUFARIK

A son arrivée à CONSTANTINE, le Bataillon s'installe provisoirement sur le terrain de l'hippodrome de SIDI-MABROUK

* **Information générale**

Création des Sections Administratives Spécialisées (S.A.S.) promises à une grande extension en ALGERIE.

14.11.1955 * Organisation d'une embuscade à proximité de CONSTANTINE par les Bérets Noirs. A la suite d'une méprise du Caporal-Chef FOULAIN, le Bataillon compte trois blessés : Lieutenant GOFFARD, 1^{ère} classe DOMENECH, 2^{ème} classe VALERA, atteints par une rafale de MAT 49.

* **Information générale.**

D'après les statistiques officielles, sur dix soldats français morts en ALGERIE :

- 5 ont été tués par balle ennemie,
- 3 ont été victimes d'un accident de la circulation,
- 2 ont été tués par balle amie.

(1) En INDOCHINE le « Bataillon de Corée » devenu provisoirement « Régiment de Corée » s'était déjà trouvé placé sous les ordres de ce Général.

Dans leur ouvrage « Appelés en Algérie » (Edition Mars 2001) René BAIL et Raymond MUELLE relèvent le pourcentage important des tués par accident au cours de ce conflit (incluant, d'ailleurs, une partie des tués au combat) et l'expliquent par :

*« * Le manque d'instruction militaire des appelés, souvent expédiés en Algérie après seulement quelques semaines d'un service inadapté sans formation réelle (même si les hommes du contingent ont fait preuve de toutes les qualités foncières de leurs Anciens : courage physique, débrouillardise, esprit de corps, générosité, et rempli parfaitement la plupart du temps leur devoir).*

** L'emploi au difficile métier de fantassin de personnels appartenant à d'autres armes ou services,*

** La faiblesse de l'encadrement de certaines unités, tant en effectif « cadres » que dans la formation de ces derniers (y compris certains cadres d'active),*

** Les difficultés techniques et psychologiques d'un combat non conventionnel, dans des conditions physiques et morales parfois extrêmes, disposant d'un matériel insuffisant ou inadapté,*

** L'ignorance des combattants concernant le milieu humain et les conditions psychologiques dans lesquelles ils devaient évoluer après une désinformation subie en métropole ».(1)*

(1) Ces auteurs précisent, par ailleurs, que sur le chiffre total des pertes de militaires « réguliers » en ALGERIE, soit 25.000 hommes, un peu moins de 10.000 appartenaient au contingent, dont 65% tués au combat.

Les effectifs pouvant être considérés comme « combattants » en ALGERIE ont représenté : 1.419.125 hommes. Une étude du Ministère de la Défense -en date du 19 Novembre 1968- les répartit comme suit :

- appelés	1.101.580
- militaires d'active	317.545

Enfin, en ce qui concerne les pertes découlant des opérations en ALGERIE, on peut faire également état du témoignage de Jean-Philippe TALBO-BERNIGAUD qui exprime l'opinion que, si nous avons eu une moins grande proportion de morts que les rebelles, c'était grâce à la diligence des évacuations sanitaires par air, le total des « mis hors de combat » des forces de maintien de l'ordre, supplétifs compris, aurait été très comparable à celui de nos adversaires.

Toutefois, l'intérêt de ce témoignage doit être relativisé en tenant compte qu'il figure dans l'ouvrage de VIDAL-NAQUET, violemment hostile à l'Armée Française (1)

Sur le plan des pertes subies par le corps des officiers pendant la durée de la guerre d'ALGERIE : l'historien Jean-Charles JAUFFRET rappelle que sur 26.000 officiers de réserve ayant combattu, 150 (soit 5,8 pour mille) ont trouvé la mort, le nombre pour les officiers d'active étant de 531 (2)

*** Information générale :**

Le journal « L'Ancien d'Algérie » de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc et Tunisie – FNACA exprime la piètre opinion, qui est la sienne, sur les archives militaires relatives à la guerre d'Algérie, dans ces termes (n° 415 – Mars 2003 – page 3) :

« ARCHIVES »

L'érection du Mémorial National de la Guerre d'Algérie a révélé au grand jour la grande misère des archives militaires. Alors que certains avaient cru jadis cru devoir polémiquer sur le nombre de tués parmi les appelés, ou sur le chiffre total des effectifs engagés en s'appuyant sur des notes des services historiques, force est de constater que les Armées sont dans l'incapacité totale de produire un bilan complet et incontestable de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie.

C'est vrai des tués, mais également des disparus, comme du recensement de tous ceux qui auraient droit à la mention « Mort pour la France » en marge des registres d'état civil ».

(1) In « Les crimes de l'armée française en Algérie 1954-1962 » - page 131 – Editions La Découverte/Poche – Paris 2001

(2) In « Soldats en Algérie 1954-1962 » page 91 – Editions : Autrement – Paris Janvier 2000

- 15.11.1955** Opération hélicoptée dans la forêt des MOUILLAS.
R.A.S.
- 16.11.1955** Début d'une série d'opérations auxquelles participe le Bataillon jusqu'au 26 Novembre 1955 aux environs des ruines de TIDDIS et à BIZOT, au nord-ouest et au nord de CONSTANTINE.
- 26.11.1955** Arrivée d'un renfort de quatre-vingt-onze appelés de la classe 54/2 après leur formation au 15^{ème} Régiment de Tirailleurs sénégalais.
- 27.11.1955** Arrivée d'un renfort de vingt-deux appelés de la classe 54/2

Mois de DECEMBRE

- 01.12.1955** Arrivée d'un renfort de trois sous-lieutenants.
- 02.12.1955** * Départ du Bataillon d'un contingent de cent cinquante trois libérables vers ALGER :
soit :
- 4 officiers
- 27 sous-officiers
- 122 hommes de troupe
- * Participation du Bataillon à la préparation, par l'Etat-Major de la 14^{ème} D.I. de l'opération EVENTAIL qui doit se dérouler à DJIDJELLI et EL HANSER au nord-ouest de CONSTANTINE
- 06.12.1955** Début de l'opération EVENTAIL : deux Compagnies du 18^{ème} régiment d'infanterie parachutiste de choc sont engagées aux côtés du Bataillon.
- 07.12.1955** Début d'une série de patrouilles et d'embuscades jusqu'au 12 Décembre 1955 dans la région d'EL MILIA et du DJEBEL TARF.
- 17.12.1955** Démontage de l'opération EVENTAIL.

Les éléments du Bataillon, engagés, réintègrent leur cantonnement.

Le résultat de l'opération n'est pas connu.

- 19.12.1955** Le Bataillon est transféré, par camions, vers la frontière tunisienne, via BONE, avec comme point d'arrivée : LE TARF.
- 25.12.1955** Le Bataillon reçoit un renfort de quatre vingt recrues de la classe 55-2-A
- 27.12.1955** Le Bataillon fait mouvement du TARF vers SOUK-AHRAS, non sans difficulté : trente deux obstacles, soit six coupures et vingt six abattis sont dressés par les rebelles sur le chemin parcouru.
- 29.12.1955** **Information générale :**
L'hebdomadaire « L'EXPRESS » publie cinq photos montrant l'exécution d'un Algérien par un gendarme auxiliaire français à AIN-ABID.
- Le journal précise que le militaire aurait procédé à cette exécution sommaire pour permettre à des cinéastes de tourner un documentaire sur la répression des événements du 20 août précédent.(1)
- 31.12.1955** * Nous récupérons sur un rebelle abattu le texte des consignes reçues (orthographe respectée) :

« Armée de libération maghrébine

Directives sept-octobre 1955

Le texte est le suivant : « toute utilité de l'ennemi doit être détruite : écoles, églises, stations, postes, camps, cabine téléphoniques, etc. ...

Du 1^{er} Septembre 1955, attaque générale de l'ennemi. Destruction totale des routes en creusant des fossés, des tranchées. Détruire les ponts, poteaux téléphoniques, garde-barrière, cabine téléphonique.

(1) Les clichés publiés sont extraits d'une bande d'actualités projetée par la chaîne américaine C.B.S. et la firme FOX-MOVIETONE, dans le monde entier et aux Etats-Unis. Les hebdomadaires américains LIFE et QUICK reproduiront les clichés de l'Express.

Attaque de cars, de trains, de taxis, de bicyclettes. Insécurité dans toutes les routes. Permanence et continuité dans ces actions. Attaquer les ponts, les chaussées et les P.T.T.

Ne jamais faire de prisonniers. Abattez-les sur les champs. Garder prisonnier que les officiers et les passer d'urgence à l'état-major.

Incendiez les fermes des colons.

Toutes les maisons de colons doivent être incendiées. Attaquez les postes marocains installés avec leurs familles.

Abattre tous les caïds, khodja, président, conseil, etc. Abattre les femmes des marocains.

Tout ce qu'il y a lieu pour les colons, goums, traites, jardins, maisons, fermes. Bouclez-les. Incendiez-les ».

Les rebelles appliqueront, d'ailleurs, scrupuleusement, ces consignes pendant la durée de la guerre :

1.- Les « Bérets Noirs » qu'ils ont capturés vivants :

* le 9 Mai 1957 : Georges CAILLOUEY
Guy SAVIGNY

2.- Les blessés dont ils ont pu s'approcher au cours d'un accrochage :

* Le 9 Mai 1957 : Le Caporal Pierre COUVREUR
Le soldat Fabien BISCAY
Le soldat Claude LOUVEAU

* Le 11 Février 1958 : Le Caporal-Chef Maurice TAFFARY
Le soldat Guy MONSENERGUE

* Le 1^{er} Mars 1962 : Le soldat Stanislas OWCZAREK
Le soldat Pierre LEGER
Le soldat Hamid ABDESSELEM

ont tous été assassinés ou achevés, sans aucune exception.

* La tenue et la mise à jour du journal de marche et des opérations ont été effectuées, jusqu'au 31.12.1955, par le Lieutenant CEILLER, désigné par le Commandant du Bataillon.

*** Parlons un peu de la « Tête d'Indien » (INDIAN HEAD)**

Il est certain que la renommée avait accompagné le Bataillon de Corée à son arrivée en ALGERIE :

- d'une part, à cause de son statut à l'époque tout à fait original : c'était la seule force française à avoir combattu sous les couleurs de l'ONU,
- d'autre part, parce qu'il avait fait, durant sa courte carrière (quatre ans de combats), l'objet de multiples distinctions qui étaient significatives pour la France, pour lui-même et pour les soldats qui le composaient ou l'avaient composé.

L'évocation de quelques souvenirs peut constituer des points de repère:

1.- l'appartenance du Bataillon à la 2^{ème} Division d'Infanterie U.S.

La 2^{ème} D.I.U.S. qui combattait en Corée a été formée en FRANCE en 1917 et engagée aux côtés des soldats français et anglais, notamment à CHATEAU-THIERRY, à SOISSONS, à BOIS-BELLEAU. Elle y a gagné la Croix de Guerre française et, actuellement, les soldats américains qui la composent peuvent porter la fourragère sur leur tenue de parade.

Pendant la 2^{ème} Guerre Mondiale, elle a débarqué à OMAHA-BEACH le 7 Juin 1944 et, après avoir livré de durs combats dans les haies de Normandie et dans les Ardennes, elle pénétra en Belgique, au Luxembourg et en Allemagne et progressa jusqu'en Tchécoslovaquie où elle fit la jonction avec les troupes soviétiques.

En 1950, la 2^{ème} Division, alors basée à FORT-LEWIS dans l'état de Washington au nord-ouest des Etats-Unis, fut la première grande unité à être envoyée en Corée.

Cette division était organisée autour de trois régiments d'infanterie à trois bataillons de plus de 900 hommes, et même quatre bataillons lorsque des détachements étrangers leur étaient adjoints. Le Bataillon français de l'ONU fut intégré en qualité de 4^{ème} Bataillon au 23^{ème} Régiment d'Infanterie U.S., une des composantes de la 2^{ème} D.I.U.S.

Un règlement de l'Armée américaine impose que tous les membres d'une grande unité soient identifiables grâce à un insigne distinctif placé sur la manche gauche de leur tenue de combat. L'insigne de la 2^{ème} D.I.U.S. était une tête d'Indien sioux emplumée, regardant vers la gauche, brodée sur une étoile blanche à cinq branches, elle-même positionnée sur un écusson à fond noir.

C'est un bel insigne en tissu, de 10 cm de haut sur 9 cm de large environ.

On pourrait penser que la tête reproduite est un souvenir des guerres indiennes du 19^{ème} siècle, mais Jean-François PELLETIER, spécialiste de l'histoire du Bataillon de Corée (1), rappelle une tradition aux termes de laquelle la couleur noire du fonds et le dessin de l'Indien représentaient symboliquement les deux races qui ont essentiellement constitué cette division à son origine en 1917, l'étoile rappelant, pour sa part, l'Etat du Texas.

Un règlement militaire américain permet à tout soldat, ayant appartenu à une unité en opérations quatre-vingt-dix-jours au moins, ou ayant été blessé ou fait prisonnier avant quatre-vingt dix jours, de porter à vie l'insigne de cette unité sur sa manche droite. Comme la tête de l'Indien ne pouvait, décemment, que regarder vers l'ennemi, il existait deux versions du patch : la première avec l'Indien regardant à gauche quand il était porté sur le bras gauche, la seconde avec l'Indien regardant à droite lorsqu'il était porté sur la manche droite et évoquait la présence antérieure du soldat au sein de la 2^{ème} D.I.U.S.

(1) Lire le très remarquable ouvrage de cet auteur : « Le Bataillon français de l'O.N.U. en Corée – Historique 1950-1953 » - Editions des Argonautes – Les Jonquets de Livet – Septembre 2004

Il est à noter que dans les années 1960, les Américains -dont les activités militaires n'avaient pas cessé avec la fin de la Guerre de Corée- s'avisèrent que leurs insignes de grades et d'unités étaient un peu trop visibles au combat, surtout l'étoile blanche de la 2^{ème} Division, et une nouvelle version de tous les insignes vit le jour, où les seules couleurs utilisées étaient le noir, le vert et le kaki. (1)

2.- Les distinctions obtenues par le Bataillon français en Corée.

Cinq flammes en tissu correspondant chacune à une citation présidentielle : trois de couleur bleue pour les citations d'origine américaine et deux marquées d'idéogrammes coréens, sont fixées à la hampe de l'emblème de guerre tricolore de l'unité.

* Le Président des Etats-Unis a cité le Bataillon français :

- une première fois, le 20 Février 1951, à l'ordre de la VII^{ème} Armée, dans son ordre général 86,
- une deuxième fois, le 11 Juillet 1951, également à l'ordre de VIII^{ème} Armée, dans son ordre général 49,
- une troisième fois, le 9 Août 1951, à l'ordre de l'Armée, dans son ordre général 72

Ces « Presidential Unit citation », en abrégé « P.U.C. » ont fait l'objet de décorations collectives et se sont traduites par le droit, pour les « Bérets Noirs » du Bataillon, de porter sur la poche droite de poitrine une barrette de couleur bleue unie, surchargée pour chaque citation postérieure à la première d'une feuille de chêne en forme de palme.

* Pour sa part, le Président de la République de Corée (Corée du Sud évidemment), SYNGMAN RHEE, a accordé à l'unité deux distinctions :

- le 15 Novembre 1952, par son ordre 276, au titre de la période du 29 Novembre 1950 au 6 Octobre 1952,
- le 13 Octobre 1953, par son ordre 304, au titre de la période du 29 Novembre 1950 au 25 Juillet 1953

(1) Dans le PITON n°14, du mois de Juin 1983, Serge-Louis BERERD, un Ancien de Corée, évoque dans un article bien documenté dont le titre est : « J'ai revu la 2^{ème} Division », l'histoire de l'écusson à la tête d'Indien, emblème de la 2^{ème} D.I.U.S.

Ces deux « Korean Presidential Unit Citation », en abrégé « K.P.U.C. » permettaient le port d'une barrette blanche à rayures verte et rouge, portant en son centre le symbole rond de la Corée, constitué de deux volumes tournoyants et imbriqués.

Le texte de ces deux citations précisait que les soldats du Bataillon décoré, ayant servi en Corée, pouvaient à titre personnel porter cette décoration qui, tout en restant distinction collective, prenait le caractère de distinction individuelle.

Le gouvernement de la France a également tenu à donner, à l'unité qui combattait pour elle et en son nom à 20.000 km, des témoignages de la reconnaissance de la mère-patrie pour le comportement de ses soldats :

- le 27 Février 1951, sa décision n° 6 la cite pour la première fois
- le 4 Juillet 1951, sa décision n° 26 la cite pour la deuxième fois, plus spécialement au titre des combats de CHIPYONG-NI,
- le 11 Septembre 1951, le Général MONCLAR accroche à son drapeau la fourragère aux couleurs bleu et rouge de la Croix de Guerre des Théâtres d'opérations extérieurs,
- le 26 Octobre 1951, sa décision n° 39 la cite pour la troisième fois. Cette citation était complétée par une citation plus spécialement liée au comportement et au sacrifice de la section des Pionniers du Bataillon.
- le 11 Avril 1953 : sa décision n° 16 la cite pour la quatrième fois,
- le 22 Avril 1953, sa décision n° 19 honore à nouveau la section des Pionniers.

Les faits militaires évoqués et justifiant ces distinctions étaient, évidemment, ceux déjà reconnus par les plus hautes autorités américaines et coréennes, mais toutes ces citations étaient faites à l'ordre de l'Armée française entraînant, chaque fois, l'attribution de la Croix de Guerre des Théâtres d'opérations extérieurs, avec palme.

3.- Les distinctions obtenues par les « Bérêts Noirs » en Indochine

Au titre des missions remplies en Indochine, à l'occasion des combats postérieurs à la chute de DIEN-BIEN-PHU, le Ministre de la Défense Nationale français a cité :

- le 24 Mai 1955 : le 2^{ème} Bataillon du Régiment de Corée à l'ordre du Corps d'Armée/Indochine, avec attribution de la Croix de Guerre des T.O.E., avec étoile de vermeil,
- le 19 Octobre 1955 : le 1^{er} Bataillon du Régiment de Corée à l'ordre de l'Armée/Indochine, avec attribution de la Croix de Guerre des T.O.E., avec palme,
- le 25 Avril 1955, le Général KOENIG, Ministre de la Défense Nationale et des Forces armées avait accordé aux Bérêts Noirs de « l'Infanterie Métropolitaine » le droit de porter la fourragère spéciale des T.O.E., aux couleurs du ruban de la Médaille Militaire : vert et jaune.

4.- Le Bataillon de Corée en Algérie

La règle pour un militaire français, en uniforme, est que le port de signes distinctifs : insignes, badges, décorations n'est possible que s'il est expressément autorisé par les textes, à moins qu'il ne soit obligatoire auquel cas, le défaut de port constitue une infraction.

Passons en revue ces signes distinctifs :

a) l'insigne en losange :

Il s'agit d'un insigne métallique embouti représentant un bras cuirassé d'acier et armé d'un glaive, associé à des palmes, encadrant un écusson tricolore en losange et portant les lettres O.N.U. en caractères dorés.

C'est l'insigne réglementaire du Bataillon, ce sera celui du « 156^{ème} R.I.-Régiment de Corée » que tous ceux qui appartenaient à l'unité devaient obligatoirement porter sur leur bérêt et sur la poche de poitrine droite.

Plusieurs modèles de cet insigne ont été créés, notamment par l'entreprise spécialisée ARTHUS-BERTRAND

b) Insigne de col

Il s'agit d'un insigne métallique tricolore émaillé, en forme d'écusson, de 30 m/m de haut sur 20 m/m de large, portant la mention « Nations Unies », à fixer aux pointes du col du blouson ou de la chemise d'uniforme d'été, à la mode américaine.

Cet insigne, porté par paire, signifiait à la fois l'appartenance du porteur aux forces de l'O.N.U. et au Bataillon français. Il semble que le Général MONCLAR n'ait pas été, à l'origine, particulièrement favorable à son utilisation.

Après l'armistice de PAN-MUN-JONG, en quittant la Corée pour l'Indochine, le Bataillon a perdu évidemment son statut d'appartenance aux forces françaises de l'O.N.U. En Indochine, puis en Algérie, le port de cet insigne n'avait plus aucune raison d'être (l'achat en était toutefois libre à CONSTANTINE ou ailleurs, dans les magasins spécialisés) même si le porteur avait combattu en Corée.

La fabrication de cet insigne, commencée en 1950 par la Maison DRAGO, se poursuivra jusqu'en 1962.

c) le titre d'épaule « Corée »

Il s'agissait d'une marque en tissu, en arc de cercle, cousue en haut de la manche gauche de la veste ou du blouson. Il n'y avait aucune légitimité à la porter en Algérie, non plus que celle intitulée « Extrême-Orient » ou « Algérie » qui n'avait pas de caractère réglementaire.

d) la « Tête d'Indien »

Une circulaire du Secrétaire d'Etat à la guerre avait précisé, le 12 Juin 1952, que les soldats de l'armée française en quittant la Corée ne pouvaient plus porter la fameuse « tête d'Indien », le port de tout insigne d'unité étrangère, même amie, étant interdit aux militaires français. Ils pouvaient toutefois continuer à porter, à titre d'insigne de tradition, celui du Bataillon Français de l'ONU en se conformant cependant à la réglementation française en vigueur interdisant le port de plus de deux insignes en même temps.

Sans doute pour atténuer le mécontentement des Anciens, il semble que le commandant du GM 100, le Colonel BARROU, ait fait réaliser par un artisan local un insigne en tissu inspiré de celui de la 2^{ème} D.I.U.S., mais sans la tête d'indien et que, quelques mois plus tard, le Colonel de GERMINY commandant alors le Régiment de Corée ait obtenu de l'Etat-Major une « tolérance » du port de l'insigne de tradition américain.

Il est certain qu'en Algérie, les soldats du Bataillon de Corée ne pouvaient, ni ne devaient, porter le patch de la 2^{ème} D.I.U.S., que la tête du Sioux regardât vers la droite ou vers la gauche et quelle que soit la manche servant de support.

L'évocation des principes doit toutefois s'accompagner du rappel de quelques évidences :

- En Indochine, les vétérans de Corée ne semblent pas s'être souciés vraiment de la régularité administrative de leur tenue et beaucoup portaient le patch de la 2^{ème} D.I.U.S., mais sur la manche droite, le Sioux regardant alors vers l'arrière. Ce faisant, l'écusson occupait d'ailleurs la place qui était celle de l'insigne d'appartenance à une division française !

- Jusqu'à l'arrivée du Lieutenant-Colonel de SEZE à OUED-ZENATI à la fin de l'année 1957, les véhicules du Bataillon portaient les deux marques : insigne réglementaire français et tête d'indien d'origine U.S. A partir de 1958, si la silhouette de l'écusson de la 2^{ème} D.I.U.S. était conservée, la tête d'Indien avait disparu, remplacée en son centre par l'insigne en losange du Bataillon. Demeuraient l'étoile blanche et le fond noir !

- Le Général MONCLAR lui même ne cessa pas de porter sur sa veste d'uniforme la « tête d'Indien » et, selon sa légende, il aurait été inhumé avec. Sur les photos prises à OUED-ZENATI, le 13 Octobre 1958, on peut voir sur sa manche gauche la tête du Sioux orientée vers l'avant, comme il la portait en Corée. Ce même jour, sur une photo du Général décorant le Sergent Michel SAUTEL, on remarque sur la manche droite de ce dernier (manche sans bras, puisqu'il avait perdu ses deux bras dans le djebel TAYA le 29 Mai précédent !) la tête d'Indien tournée vers l'arrière.

5.- Les décorations

En ce qui concerne les distinctions elles sont, à l'origine, individuelles ou collectives :

- * Les « individuelles » sont définitivement acquises au titulaire. Il peut donc les porter, même s'il a quitté l'affectation au cours de laquelle il a été distingué. Il peut s'agir de titres de guerre, de médailles commémoratives, de diverses autres médailles.
- * Les « collectives » peuvent être simplement collectives et n'ont droit à leur port que les soldats présents dans l'unité, même s'ils n'étaient pas présents quand l'unité les a obtenues.

Entrent dans cette catégorie :

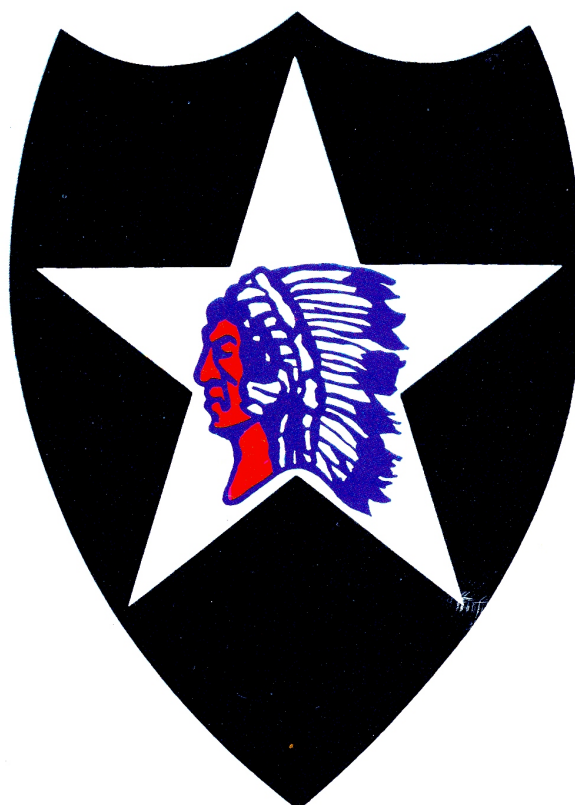
- la fourragère aux couleurs de la Médaille Militaire avec olive des T.O.E.,
- la barrette de la P.U.C. américaine avec ses deux palmes,
- la barrette de la KPUC coréenne avec sa feuille de chêne

En quittant l'unité, les soldats perdent le droit de porter ces distinctions collectives.

Mais, les distinctions collectives pouvaient, également, devenir des distinctions individuelles définitives lorsque la citation qui précédait l'attribution de la distinction, le mentionnait expressément. Par exemple, le dernier paragraphe de la citation signée du Président RHEE le 13 Octobre 1952 stipule « *En vertu de la présente citation, chaque membre des Forces françaises qui servit en Corée est qualifié pour porter le ruban de la citation présidentielle* ».

En quittant l'unité, le soldat ne perdait alors pas le droit de porter, à titre individuel, la décoration collective.

"SECOND TO NONE"



Fière devise de la 2^e DIVISION D'INFANTERIE

des ETATS-UNIS

(2^e D.I.U.S)

Lorsque le Bataillon de Corée deviendra 156^{ème} R.I., avec effet du 1^{er} Septembre 1960, le Colonel de la CASINIERE - pour atténuer le mécontentement qui se faisait jour dans l'unité- émettra le 29 Octobre 1960 en diffusion générale sous la référence : ZNC/156^{ème} RI-Régiment de Corée/n°2277, la circulaire suivante :

« En exécution des ordres du Général commandant la région territoriale et le Corps d'Armée de CONSTANTINE, le Régiment conservera l'insigne et les traditions du Bataillon de Corée.

Par ailleurs, il est précisé que la tenue particulière du Bataillon de Corée est maintenue au Régiment : Béret Noir avec insigne, fourragère aux couleurs de la Médaille Militaire, insignes des citations collectives coréennes et américaines (KOREAN DISTINGUISHED CITATION et DISTINGUISHED UNIT CITATION) ».

C'est quand ils partaient en permission en métropole que les appelés du Bataillon, servant en Algérie, avaient à cœur d'améliorer leur apparence. Ils n'hésitaient pas trop à porter sur leur tenue tous les badges, insignes et décorations que le parcours historique de l'unité, dont ils étaient plutôt fiers, avait pu la doter.

« BÉRETS NOIRS » en permission
sur la Canebière :

PRÉVOST, HÉRIVEAU, LECLERC

Cherchez l'erreur !



31 Décembre 1955

Ordre de Bataille du Bataillon de Corée
(résumé)

Noms et prénoms	Grade	Date de naissance	Affectation ou emploi tenu à l'Unité
RECASENS François	Chef Bataillon	24.09.1912	Chef de Corps
GUILLAUMIN Antoine	Capitaine	23.10.1916	Cdt. Adj. Major
BUCHERT Jules	Capitaine	27.02.1909	Cdt. la C.C.B.
L'HERITIER Louis	Capitaine	24.04.1914	Cdt. la 4 ^{ème} Cie
MARTIN Jean	Lieutenant	25.07.1926	Cdt. la 2 ^{ème} Cie
DESSET Jacques	Lieutenant	29.09.1922	Officier Trans.
POURCHIER Max	Lieutenant	25.09.1931	Cdt. la 3 ^{ème} Cie
CHENU Robert	Lieutenant	11.02.1927	Chef de section
CEILLER Robert	Lieutenant	08.08.1926	O.R.
BASILIO Léopold	Lieutenant	17.10.1926	Chef Serv. Auto
CHEZEAU Robert	Lieutenant	10.09.1929	Cdt. la 1 ^{ère} Cie
DELCHAMBRE Claude	Lieutenant	19.07.1930	Chef de section
MATHIS Bernard	Lieutenant	06.11.1928	Chef de section
JOSSE Auguste	Lieutenant	03.08.1915	Officier des détails
GOFFART Robert	Lieutenant	22.12.1918	Chef de section (convalescence)
DIETLIN Jacques	Lieutenant	05.11.1926	Médecin-chef

Nota : Tous ces officiers appartiennent à l'armée active